



FORMA2S  
18 Place de Verdun  
59650 Villeneuve d'Ascq  
[www.forma2s.fr](http://www.forma2s.fr)  
Tél :0673426574

Date de création : 06/07/24

Doc N° : SSIAP 1 INI-01

## PROGRAMME FORMATION

### SSIAP 1 INITIALE :Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

#### OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

La réglementation incendie impose la possession de ce diplôme (SSIAP 1, SSIAP 2 ou SSIAP 3) aux personnels de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

Le SSIAP 1, SSIAP 2 et SSIAP 3 donnent respectivement accès aux fonctions d'agent de sécurité incendie, de chef d'équipe de sécurité incendie, et de chef de service de sécurité incendie dont les missions sont définies par l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

#### OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH; sensibiliser les employés, intervenir face à un début d'incendie, évacuer le public, alerter et accueillir les secours, entretenir les moyens de secours, porter assistance aux personnes... .

#### CONDITIONS DE FORMATION

- Cours théoriques complétés par des exercices pratiques.
- Visites applicatives d'ERP en exploitation.
- Mises en situation d'intervention.

#### PUBLIC CONCERNE

Postulants Agents de Sécurité Incendie dans les Etablissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.

#### PRÉ REQUIS

- Être titulaire du SST ou PSE1 en cours de validité ou AFPS ou PSC1 moins de 2 ans. (texte officiel article 4)
- Posséder un certificat médical d'aptitude

#### ACCESSIBILITÉ

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

#### NOMBRE DE STAGIAIRES

4 à 12 personnes maximum pour la formation

15 personnes maximum pour, l'examen

#### MODALITES D'EVALUATION

Jury d'examen composé d'un représentant du SDIS du département où a lieu l'examen, président du jury, et d'un chef de service de sécurité incendie (ou un adjoint diplômé SSIAP3).

- Épreuve écrite : un QCM de 30 questions, durée 30 minutes.
- Épreuve pratique : réalisation d'une ronde avec anomalies et découverte d'un sinistre, questions complémentaires du jury, rédaction d'une main courante relatant les événements, durée 15 minutes.

Forma2s – SIRET : 88496772000027

18 Place de Verdun 59650 Villeneuve d'Ascq +33 (0)6 73 42 65 74

[contact@forma2s.fr](mailto:contact@forma2s.fr) – [www.forma2s.fr](http://www.forma2s.fr)



FORMA2S  
18 Place de Verdun  
59650 Villeneuve d'Ascq  
[www.forma2s.fr](http://www.forma2s.fr)  
Tél :0673426574

Date de création : 06/07/24

Doc N° : SSIAP 1 INI-01

## PROGRAMME FORMATION

### SSIAP 1 INITIALE :Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

<p>datant de moins de 3 mois conforme à l'annexe VII de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié et être déclaré APTE.</p> <p>- Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante</p> <p><b>DÉLAI D'ACCÈS</b> 2 à 3 semaines.</p> <p><b>DURÉE</b> 77 heures soit 2 semaines consécutives de 35 heures + 7h d'examen.</p> <p>Horaires : 08h30-12h00 et 13h00-16h30</p> <p><b>LIEU DE FORMATION</b> Cette formation s'effectue dans nos locaux</p>	<p><b>METHODE DE VALIDATION</b></p> <p>Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique.</p> <p>- Délivrance d'un diplôme de qualification SSIAP1 pour les candidats certifiés.</p> <p>- Délivrance d'une fiche individuelle d'évaluation pour les candidats ajournés à l'une ou à l'autre épreuve lui permettant de se présenter à un nouvel examen dans l'année</p> <p><b>TARIFS</b> Nous contacter</p>
---	---

### PROGRAMME / CONTENU

#### Module 1 : Le feu et ses conséquences

Compétence 1 : Le feu.Eclosion et développement

Compétence 2 : Comportement au feu Résistance et réaction au feu des matériaux.

#### Module 2 : Sécurité incendie

**Compétence 1** : Principes de classement des établissements.

**Compétence 2** : Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.

**Compétence 3** : Dessertes des bâtiments.

**Compétence 4** : Cloisonnement d'isolations des risques.

**Compétence 5** : Evacuation du public et de ses occupants.

**Compétence 6** : Le désenfumage en ERP et en IGH.

**Compétence 7** : Eclairage de sécurité.

**Compétence 8** : Présentation des différents moyens de secours.

#### Module 3 : Les installations techniques

**Compétence 1** : Les installations électriques.

**Compétence 2** : Les ascenseurs et les nacelles.

**Compétence 3** : Les installations fixes d'extinction automatique.

Forma2s – SIRET : 88496772000027

18 Place de Verdun 59650 Villeneuve d'Ascq +33 (0)6 73 42 65 74

[contact@forma2s.fr](mailto:contact@forma2s.fr) – [www.forma2s.fr](http://www.forma2s.fr)

 <b>Forma2S</b> Sécurité des biens et des personnes	<b>FORMA2S</b> 18 Place de Verdun 59650 Villeneuve d'Ascq <a href="http://www.forma2s.fr">www.forma2s.fr</a> Tél :0673426574	Date de création : 06/07/24  Doc N° : SSIAP 1 INI-01
---	--	--

### **PROGRAMME FORMATION**

**SSIAP 1 INITIALE** :Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

**Compétence 4** : Les colonnes sèches et humides.

**Compétence 5** : Les systèmes de sécurité incendie (SSI).

#### **Module 4 : Rôle et missions des agents de sécurité incendie**

**Compétence 1** : Le service de sécurité.

**Compétence 2** : Présentation des consignes de sécurité et de la main courante.

**Compétence 3** : Le poste de sécurité.

**Compétence 4** : Les rondes et surveillance de travaux par point chaud.

**Compétence 5** : Mise en œuvre des moyens d'extinction.

**Compétence 6** : Appels et accueil des services public de secours.

**Compétence 7** : Sensibilisation des occupants aux consignes de sécurité.

#### **Module 5 : Concrétisation des acquis**

**Compétence 1** : Visite applicative d'un ERP 1ère catégorie.

Visite applicative d'un IGH par vidéo.

**Compétence 2** : Mise en situation d'intervention globale.

**Examen** : 7 heures

### **INTERVENANTS**

Formateurs professionnels à jour de formation continue